



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 40 – Semaine du 11 au 15 octobre 2021

En bref

Tunisie :

- Mme Najla Bouden annonce la composition de son gouvernement
- L'agence de notation Moody's a abaissé la note de la Tunisie à Caa1 et a maintenu des perspectives négatives
- Le FMI table sur une croissance de +3% en 2021 en Tunisie (+2,9% pour la Banque mondiale) et sa directrice générale souligne que la Tunisie a besoin de réformes économiquement ciblées et urgentes
- L'amélioration de la rentabilité des banques tunisiennes cache des risques accrus selon l'agence de notation Fitch Ratings
- Le déficit commercial atteint 12 Md TND (3,7 Md EUR) sur les 9 premiers mois de l'année
- Près de 80% des entreprises tuniso-françaises font preuve d'un optimisme modéré pour 2022
- La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire et une baisse de son taux de couverture alimentaire au cours des neuf premiers mois de 2021

LE CHIFFRE À RETENIR

+3%

Croissance économique de la Tunisie
prévue par le FMI pour 2021

Libye :

- Une délégation du MEDEF s'est rendue à Tripoli du 10 au 12 octobre 2021
- Le FMI révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour la Libye en 2021 à +123,2%
- La Chambre des représentants vote une loi accordant 50 000 LYD aux familles de plus de 5 membres
- La route commerciale Europe-Afrique longera la Grande Rivière Artificielle entre Benghazi et Koufra
- La zone franche de Marisa obtient l'autorisation d'établir un port sec

Tunisie

- **Mme Najla Bouden annonce la composition de son gouvernement**

Deux mois et demi après le coup de force institutionnel du 25 juillet, la cheffe du gouvernement Mme Najla Bouden a annoncé le 11 octobre 2021 la composition de son gouvernement, qui comprend 25 ministres (22 dans le gouvernement précédent), dont un tiers de femmes. Dans son discours lors de la prestation de serment, **la cheffe du gouvernement a déclaré que la lutte contre la corruption sera l'objectif le plus important de son gouvernement.** Elle a par ailleurs souligné l'importance de restructurer et redéfinir les priorités du gouvernement afin d'assurer la sécurité alimentaire et sanitaire du citoyen et sa sûreté de façon générale. Elle a insisté sur la nécessité de rétablir la confiance des citoyens et des partenaires étrangers dans la Tunisie à travers l'application de la loi et la lutte contre la corruption. Alors que le ministère des finances et le ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale avaient été fusionnés sous le précédent gouvernement Mechichi en un seul ministère de l'Économie, des Finances et de l'Investissement, celui-ci a **de nouveau été scindé en deux.** Mme **Sihem Boughdiri Nemsia** est maintenue au poste de **ministre des Finances**, tandis que M. **Samir Saïed** prend la tête du **ministère de l'Économie et de la Planification.** Mme Nemsia a une carrière de 28 ans au sein du ministère des Finances. Depuis 2016, elle était directrice générale des études et législations fiscales et chargée de mission au cabinet du ministre. Enseignante à l'ENA, l'Institut des Hautes Études Commerciales (IHEC) et l'Institut Supérieur de Gestion (ISG), elle est également membre du conseil d'administration de la banque Al Baraka depuis 2018. M. Samir Saïed a fait carrière dans le domaine des banques commerciales, de développement et d'investissement. Ancien président du conseil d'administration de la Banque tuniso-koweïtienne (BTK), il a également été PDG de Tunisie Télécom jusqu'en mai 2021.

- **L'agence de notation Moody's a abaissé la note de la Tunisie à Caa1 et a maintenu des perspectives négatives**

Dans [son communiqué publié le 14 octobre 2021](#), Moody's a abaissé la notation du gouvernement tunisien ainsi que de la Banque centrale de Tunisie (BCT) de B3 à Caa1 (risque substantiel), en maintenant ses perspectives négatives. Selon Moody's, la notation d'émetteur Caa1 de la Tunisie reflète **l'affaiblissement de la gouvernance et une incertitude accrue quant à la capacité du gouvernement à mettre en œuvre des mesures qui garantiraient un accès au financement** pour répondre aux besoins élevés au cours des prochaines années. Par conséquent, **la forte pression sur les liquidités pourrait entraîner un défaut de paiement**, même si ce risque est en partie atténué par l'accumulation de réserves de change qui fournissent un filet de sécurité pour les échéances à court terme du service de la dette extérieure. **Moody's justifie les perspectives négatives par les risques liés à d'éventuels retards prolongés dans la mise en œuvre des réformes et donc dans l'obtention de financements conditionnels**, ce qui éroderait les réserves de change pour le paiement du service de la dette. Dans ce scénario, la probabilité d'une restructuration de la dette du secteur public augmenterait, ce qui entraînerait des pertes pour les créanciers du secteur privé.

- **Le FMI table sur une croissance de +3% en 2021 en Tunisie (+2,9% pour la Banque mondiale) et sa directrice générale souligne que la Tunisie a besoin de réformes économiquement ciblées et urgentes**

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une reprise du PIB de +3% en 2021 et +3,3% en 2022 pour la Tunisie après -8,6% en 2020, dans ses « [perspectives de l'économie mondiale](#) » d'octobre

2021. Le FMI a révisé à la baisse ses prévisions précédentes d'avril de +4,1% de croissance pour 2021. **Le FMI prévoit également un taux d'inflation à 5,7%** (contre 4,9% prévu en avril), quasi-stable après 5,6% en 2020, mais une hausse à 6,5% en 2022. Enfin, le FMI prévoit **une légère accentuation du déficit courant de 6,8% du PIB en 2020 à 7,3% du PIB en 2021** (contre 8,1% dans le précédent rapport) et une **légère reprise de l'investissement de 10,8% du PIB en 2020 à 13,1% du PIB en 2021** (après 17,8% en 2019) et de l'épargne de 4% du PIB en 2020 à 5,8% du PIB en 2021. **La dette publique devrait dépasser le seuil des 100 Md TND** pour s'établir à 108,5 Md TND, soit 90,2% du PIB (contre 89,7% en 2020 et 74,2% en 2019).

Les perspectives de croissance de la Banque mondiale sont très proches de celles du FMI. La BM prévoit en effet une croissance de +2,9% en 2021 et de +3,3% en 2022 en Tunisie selon son récent rapport « [Excès de confiance : Comment des défaillances économiques et sanitaires ont laissé la région MENA démunie face à la COVID-19](#) » publié le 7 octobre 2021. Elle prévoit par ailleurs une hausse de +4% du PIB réel par habitant en 2021 et +2% en 2022, après avoir régressé de -7,4% en 2020, ainsi qu'une aggravation du déficit courant de 6,9% à 7,5% en 2021.

Dans le cadre des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI du 13 au 17 octobre 2021, **la directrice générale du FMI Mme Kristalina Georgieva a insisté sur le fait que la Tunisie a besoin de réformes économiquement ciblées et urgentes**, afin de stabiliser l'économie et mettre les finances publiques sur une voie soutenable. Concernant les négociations avec la Tunisie, Mme Georgieva a indiqué que le FMI est largement engagé sur le niveau technique et a fourni des capacités de développement pour soutenir les autorités tunisiennes, et qu'il « **attend d'entendre les autorités tunisiennes concernant leurs priorités et concernant la politique économique, ce qui pourrait les amener à s'engager dans un programme de fonds** ».

- **L'amélioration de la rentabilité des banques tunisiennes cache des risques**

accrus selon l'agence de notation Fitch Ratings

Selon une [analyse de Fitch Ratings](#) publiée le 7 octobre 2021, même si le résultat net agrégé des 10 plus grandes banques a augmenté de 37% en glissement annuel au premier semestre 2021 et le rendement moyen des capitaux propres s'est amélioré pour atteindre 11% (contre 10,1% en 2020), **la reprise du secteur bancaire tunisien pourrait être menacée par la fragilité de la situation politique en Tunisie, l'expiration des mesures d'allègement de la dette et le passage à la comptabilité IFRS**. L'agence alerte sur le fait que les mesures de la qualité des actifs des banques tunisiennes risquent de s'affaiblir en raison de l'expiration du report des prêts le 30 septembre et d'autres mesures de soutien aux emprunteurs d'ici fin 2021, mesures mises en place afin de soutenir l'économie face à l'impact du covid-19. L'agence note que le ratio des prêts non performants pour les 10 plus grandes banques a légèrement augmenté de 10,7% à fin 2020 à 11% à la fin du premier semestre 2021. Enfin, Fitch Ratings estime que le **passage à la norme IFRS 9 prévu pour fin 2021 devrait peser sur les mesures de la qualité des actifs et nécessiter des provisions supplémentaires**.

- **Le déficit commercial atteint 12 Md TND (3,7 Md EUR) sur les 9 premiers mois de l'année**

Selon [l'Institut national de la statistique \(INS\)](#), sur les 9 premiers mois de 2021, les exportations ont augmenté en glissement annuel de 22% pour atteindre 33,6 Md TND (10,3 Md EUR) et les importations de 21% pour atteindre 45,6 Md TND (14 Md EUR). Dans un contexte de volume d'échanges plus important, **le déficit s'est accru de 1,5 Md TND en un an sur les 9 premiers mois de l'année pour atteindre 12 Md TND (3,7 Md EUR), mais le taux de couverture s'est légèrement amélioré**, les exportations représentant 73,7% des importations sur les 9 premiers mois de 2021 contre 73,1% sur les 9 premiers mois de 2020.

Exportations et importations mensuelles
en valeur de la Tunisie (Md TND)



- **Près de 80% des entreprises tuniso-françaises font preuve d'un optimisme modéré pour 2022**

La Chambre tuniso-française de Commerce et de l'Industrie (CTFCI) a réalisé un sondage auprès de 134 entreprises adhérentes dans le but d'évaluer la résistance du tissu économique franco-tunisien et la confiance de ses managers en une reprise sur fond de crises sanitaire et politique. La grande majorité d'entre elles se disent relativement confiantes : 78,4% des sondés s'attendent à une amélioration ou une stagnation de leur situation en 2022. Les 12,7% restants craignent que leur situation se dégrade l'an prochain. Il convient de noter que les deux tiers des chefs d'entreprise interrogés estiment qu'une amélioration de la situation politique dans le pays constitue un « facteur déterminant pour la restauration de la confiance et l'impulsion de l'investissement ». L'autre tiers considère que la stabilisation politique ne suffit pas à relancer l'investissement et à regagner la confiance des agents économiques. La troisième vague de COVID-19 à l'été 2021 a eu un impact négatif significatif sur les activités de l'essentiel des entreprises sondées. 15,4% accusent une baisse de 40 à 60% du chiffre d'affaires, 56,9% déclarent une diminution de 0 à 30 % de leur activité et 27,7% n'ont pas enregistré de baisse d'activité. Quant à l'impact de la pandémie sur

l'emploi, 51,1% des entreprises assurent ne pas avoir réduit leurs effectifs, 36,1% ont été contraintes de licencier 10 à 20% de leur personnel et 12,8% ont drastiquement diminué le nombre de leurs employés (coupes allant de 30 à 60%). Les mesures prises dans l'urgence par le gouvernement ont été jugées « insuffisantes » ou « inappropriées » par 80% des sociétés interrogées.

- **La Tunisie accuse une dégradation de sa balance commerciale alimentaire et une baisse de son taux de couverture alimentaire au cours des neuf premiers mois de 2021**

D'après l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), sur les 9 premiers mois de l'année, le montant du déficit de la balance commerciale alimentaire est passé de 546 M TND en 2020 à 1,56 Md TND en 2021 (de 167 à 476 MEUR) – soit une augmentation de 185%. Cette dégradation est le fait d'une baisse des exportations (-13,3%) et d'un accroissement des importations (+12,3%). Plus précisément, **le déficit enregistré est le résultat de l'accroissement des importations céréalières (+18,3%) d'une part et de la diminution des exportations d'huile d'olive (-31,2%) d'autre part.** Ceci étant, fin septembre 2021, les importations de viandes, de pomme de terre et de sucre ont diminué. Les prix à l'exportation ont augmenté de 40,5% pour l'huile d'olive et de 12% pour les tomates. A contrario, ceux des dattes, des produits de la pêche et des agrumes ont respectivement reculé de 12,4%, 8,3% et de 6,6%. Par ailleurs, les prix à l'importation des céréales ont connu une hausse de 13% pour le blé dur, 25,3% pour le blé tendre, 30,5% pour l'orge et de 51,1% pour le maïs, tandis que les prix de la viande et de la pomme de terre ont baissé respectivement de 43% et de 19,2%. **Le taux de couverture alimentaire est passé, dans le même temps, de 87,1% à 67,2%.**

Libye

• Une délégation du MEDEF s'est rendue à Tripoli du 10 au 12 octobre 2021

Une délégation du patronat français s'est rendue à Tripoli en début de semaine. Accompagnés par l'ambassadrice de France en Libye, Mme Béatrice le Fraper du Hellen, et la cheffe du Service Economique Régional de Tunis, Mme Fanny Labarthe, les représentants de plusieurs grandes entreprises françaises ont rencontré le ministre de l'Economie et du Commerce, M. Mohamed al-Hawij, le ministre du pétrole et de l'énergie, M. Muhammad Aoun, les membres de l'Union Générale Libyenne des Chambres de Commerce et les représentants de l'Assaray Trading and Investment Bank. M. Mohamed al-Hawij a souligné l'intérêt du Gouvernement d'Union National (GUN) pour une coopération accrue dans les domaines des infrastructures, de la santé et de l'éducation notamment. Le ministre du pétrole et de l'énergie a, quant à lui, souhaité le renforcement de la collaboration franco-libyenne dans le secteur phare des hydrocarbures ainsi que dans le domaine prometteur des énergies renouvelables. L'Etat Libyen a réaffirmé son engagement à respecter les accords conclus dans le passé et s'efforce de développer de nouvelles activités de manière à assurer la stabilité économique du pays. La visite de la délégation traduit la volonté des entreprises françaises de revenir en Libye et de mettre leur savoir-faire et leur maîtrise technologique au profit de la reconstruction du pays.

• Le FMI révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour la Libye en 2021 à +123,2%

Dans ses « [perspectives de l'économie mondiale](#) » d'octobre 2021, le FMI a révisé à la hausse ses **prévisions de croissance pour la Libye en 2021 à +123,2%**, contre +80,7% prévu dans le dernier rapport du FMI, après une année 2020 particulièrement dégradée (récession de -59,7%) en

raison des conséquences de la crise du covid-19 et du blocus pétrolier mis en place entre janvier et septembre 2020. Le FMI estime que le **taux d'inflation devrait atteindre +21,1% en 2020**, après +2,8% en 2020, une hausse qui pourrait être liée à la dévaluation du taux de change officiel. L'institution prévoit par ailleurs que le **solde courant retrouve un excédent de 19,2% du PIB, après un déficit de 12,2% en 2020** (fortement révisé à la hausse par rapport au précédent rapport, qui tablait sur un déficit courant de 8,3% du PIB pour 2020).

• La Chambre des représentants vote une loi accordant 50 000 LYD aux familles de plus de 5 membres

Alors que le Premier ministre avait annoncé une allocation d'1 Md LYD pour soutenir 50 000 mariages en août, la Chambre des représentants (CdR) a voté le 11 octobre 2021 une loi pour accorder une aide 50 000 LYD aux familles de plus de 5 membres, précisant que les bénéficiaires de la subvention du mariage ne pourront pas recevoir également cette aide.

• La route commerciale Europe-Afrique longera la Grande Rivière Artificielle entre Benghazi et Koufra

Le ministère des Transports et l'Autorité de la Grande Rivière Artificielle et de la zone franche d'Elmreisa ont conclu un accord de principe pour intégrer la Grande Rivière Artificielle au projet de route commerciale. Sur le tronçon Benghazi-Koufra, la route de service, non-goudronnée, qui jouxte la Grande Rivière Artificielle sera totalement aménagée pour autoriser le fret routier. Rappelons que le ministère des Transports libyen avait approuvé en juillet dernier le principe du développement d'un axe commercial international entre la côte nord, Koufra et, au-delà, le Tchad et le Soudan ainsi que la création d'une zone franche à Koufra. Les routes commerciales, les installations portuaires et les terminaux intermodaux de ce projet seront financés par des investissements privés.

- **La zone franche de Marisa obtient l'autorisation d'établir un port sec**

Le ministère de l'Economie et du Commerce libyen a déclaré que la zone franche de Marisa avait obtenu l'approbation de l'autorité des ports et du transport maritime pour la construction d'un port sec d'une capacité de stockage de 100 acres. Cette décision s'inscrit dans le programme de création et de valorisation des zones franches du ministère et plus largement dans la stratégie de développement économique et commerciale du pays.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international